



DEPARTEMENT
de la
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
de
SAINT-GAUDIENS

MAIRIE
de
SAINT-ANDRE
31 420 AURIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Le 19 Septembre 2006

Tél Fax : 05 61 98 96 77

Mesdames, Messieurs,

Des engagements antérieurs (journée des Etudes de Comminges) font que je ne peux pas être parmi vous.

Si l'information est indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, faut-il qu'elle soit complète.

C'est ainsi que la commune de St André met à votre disposition des locaux pour vous réunir. Ceci dit, si besoin était, je tiens à vous apporter quelques compléments d'information.

En premier lieu vous rappeler que l'achat de la forêt St André Fabas avait été envisagé par la Communauté des Communes du Canton d'Aurignac ceci à notre demande. Ayant obtenu pour cela l'aide de l'Etat et du département. Cette proposition a reçu un refus tardif de la Communauté des Communes (voté à une voix de majorité).

Ce projet d'achat avait fait l'objet d'un document très complet abordant l'ensemble des fonctions. gestion durable, production accueil, sports, biodiversité, etc, que je vous ai fait parvenir. Ce Projet est repris comme nous l'avions souhaité dès le départ, dans le cadre d'un SIVU auquel pourront adhérer toutes les communes (et non plus que celle du canton d'Aurignac) et les collectivités qui le souhaitent.

A une époque où l'homme est confronté aux effets néfastes d'une métropolisation à outrance, la notion du partage et de l'accessibilité à l'espace doit faire l'objet d'une réflexion profonde ceci dans le respect et la reconnaissance des fonctions essentielles, des fonctions des forestiers et des agriculteurs, dans le respect des institutions et dans l'intérêt général.

Si semble-t-il vivre en Comminges est le souhait de beaucoup, faut-il répondre à ces inspirations certes, avec générosité, mais en tenant compte de l'ensemble des conditions indispensables au maintien des équilibres nécessaires à la réussite de tout projet humain.

Amities
Ju S. Glat